



Spectacle 2023 - Critères pour groupes (Star & compétitif, Star de groupe, Semi-Privé, Pré-Patinage Plus et Patinage Plus)

Voici les critères pour le spectacle 2023.

GROUPES

Voici donc comment se fera la répartition :

Groupe 1 (Mauve) : Patineur en privé qui doit avoir réussi le test complet de style libre Star 4 (éléments et programme) ou plus. Les tests de style libre avant doivent être tous complétés.

Groupe 2 (Vert) : Patineur en privé qui doit avoir réussi le test de style libre Star 1 (jusqu'à Star 3).

Groupe 3 (Rouge) : Patineur en privé sans test de style libre et patineurs Star en cours de groupe ou semi-privé. *Le comité se réserve le droit d'ajouter des patineurs de niveau équivalent du P+.*

Les groupes seront formés à la fin décembre donc la date maximale pour passer un test, s'il y a lieu, est le 31 décembre 2022.

BLOCS SOLOS

Pour avoir le droit de faire partie des blocs solos, le patineur doit participer à une compétition, de niveau minimum Star 2, au plus tard le 19 février 2023 ou avoir plus de 10 ans d'expérience en patinage artistique.

ASSISTANTE (ASSISTANT) DE PROGRAMME

Pour pouvoir faire partie du numéro des **assistant(e)s de programme**, les heures de bénévolat faites par le patineur doivent être réparties de façon uniforme sur la saison au complet au patinage plus et pré-patinage plus. Prenez note que d'autres critères pourraient être considérés.

SYNCHRO

Pour pouvoir faire partie d'un numéro de patinage synchronisé, le patineur doit avoir fait partie d'une équipe de patinage synchronisé tout au long de la saison.

PATINAGE PLUS

Pour faire partie d'un numéro du patinage plus, le patineur doit être disponible les dimanches matins entre 10h et 12h30. Nous ne pouvons confirmer, pour le moment, les heures de pratiques des différents groupes. À moins d'un empêchement au niveau de la glace, la majorité des pratiques auront lieu au Centre Gervais. Pour les enfants inscrits au pré patinage plus, un parent doit accompagner l'enfant dans la chambre la journée du spectacle.

TOUS

Pour participer au spectacle, un coût de 20\$ est fixé par patineur. Date limite d'inscription en ligne : 23 Décembre 2022.

Les patineurs n'auront droit qu'à une seule absence par numéro. Nous devons être justes envers tous les patineurs et c'est difficile de faire un beau numéro lorsqu'il y a trop d'absents. Le comité peut se prévaloir d'un droit de regard en ce qui concerne une raison médicale.

Le comité se réserve le droit de modifier ces règlements si les besoins l'exigent ou de statuer sur les problématiques. Ces critères seront à revoir à chaque année selon la structure du club.

Le comité du spectacle